



ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA

Fiche d'information sur le bénévolat à l'élaboration d'examens dans le cadre du Programme de certification

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

Qui sont les bénévoles à l'élaboration d'examens?

Les bénévoles à l'élaboration d'examens sont des infirmières certifiées par l'AIIC qui ont au moins trois ans d'expérience dans leur spécialité ou domaine de pratique. Elles peuvent avoir de l'expérience dans l'un des cinq domaines de pratique infirmière, soit l'administration ou la gestion, la recherche, l'enseignement, les politiques ou la pratique clinique.

Que font les bénévoles à l'élaboration d'examens?

Les bénévoles à l'élaboration d'examens contribuent à élaborer et à mettre à jour l'examen de certification dans l'une des spécialités ou l'un des domaines de pratique. Pour ce faire, ils participent durant trois à cinq jours aux séances d'élaboration d'examens à Ottawa. Les bénévoles peuvent s'inscrire à la séance qu'ils préfèrent parmi les trois suivantes : développement des compétences, rédaction de questions ou comité de l'examen. Sinon, ils peuvent prendre part à la révision des questions préparatoires à partir des ressources de préparation en ligne à l'examen de l'AIIC. Les bénévoles à l'élaboration d'examens travaillent sous la direction d'un psychométricien de la société spécialiste des examens, Stratégies en évaluation de Yardstick inc. (YASI).

Les bénévoles à l'élaboration d'examens doivent aussi faire la promotion du Programme de certification de l'AIIC dans leur milieu de travail ou lors d'activités de perfectionnement professionnel en présentant des séances d'information ou en soutenant un groupe d'étude.

Une description complète des responsabilités des bénévoles figure dans le document présentant les Conditions et modalités du mentorat à l'AIIC.

Avantages

Le rôle de bénévole à l'une des séances d'examen vous permet :

- de partager votre savoir-faire clinique;
- d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences;
- d'enrichir votre carrière;
- de vous épanouir personnellement et professionnellement;
- d'étendre votre réseau de contacts professionnel;
- de gagner de la confiance;
- de contribuer à votre spécialité ou domaine de pratique infirmière, ainsi qu'à l'exercice de la profession;

- d'accumuler des heures d'apprentissage continu en vue du renouvellement de votre certification (jusqu'à 35 heures par séance hebdomadaire);
- de vous acquitter des exigences de l'association ou de l'ordre professionnel de votre province ou territoire sur le maintien de la compétence ou l'assurance de la qualité dans les domaines du leadership et de la formation.

Exigences préalables

- Autorisation/inscription valide d'infirmière au Canada
- Certification valide de l'AIIC
- Au moins trois ans d'expérience dans la spécialité ou le domaine de pratique infirmière où vous avez obtenu la certification, dans n'importe lequel des domaines suivants : pratique, administration/gestion, recherche, enseignement, politiques et pratique clinique.
- Travail actif dans la spécialité ou le domaine de pratique infirmière où vous détenez votre certification
- Adresse électronique à jour
- Adhésion à l'AIIC valide (de préférence)
- Membre d'une association nationale de spécialité infirmière (de préférence)
- Présentation d'un curriculum vitæ à jour (obligatoire).

Confidentialité

Les bénévoles à l'élaboration d'examens sont tenus de signer une entente de confidentialité valide pendant la durée de leur mandat au Programme de certification de l'AIIC afin de garantir l'intégrité du programme.

Avoir l'excellence
à cœur